

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine, Maire.

Etaient présents : COUILLEROT Denis / JANNIN Pierre / NICOLAS Nathalie / VOISIN Anne Marie / RIVOIRE Yves, / PRUDENT Raymond/ ESTIGNARD Isabelle/ GUILLEMIN Daniel/ GUIAUD Jean

Excusé : COTTIN Eric

Absentes : DALLOZ Marie Claude/ BOULET Françoise

ORDRE DU JOUR :

CDCI-SDCI
Avancement des travaux
Voirie fossés
Fleurissement 2011
Questions diverses

ENTEND le compte rendu de la précédente réunion qui avait eu lieu le 12 avril 2011

CDCI = Commission Départementale de Coopération Intercommunale composée de 47 membres élus et, convoqués par le Préfet à des réunions d'informations.

SDCI = Schéma Départementale de Coopération Intercommunale (Projet) est le document établi par le représentant de l'état en vue de la réforme des collectivités territoriales.

L'objectif est d'arriver à une couverture intégrale du territoire par des intercommunalités au plus tard le 1 juin 2013. Les préfets mèneront avec les élus locaux un travail conjoint pour préparer la carte intercommunale

Avant fin 2011 élaboration des schémas départementaux de coopération intercommunale
2012-2013 applications de ces schémas

La CDCI aura la possibilité d'amender les projets présentés par le préfet

Madame le Maire présente le projet de carte : Beurepaire serait rattachée à Saint Germain du Bois et Pierre de Bresse ;

Les communes devront délibérer concernant leur avenir ; Pour ou Contre le rattachement précitéen tenant compte des fiscalités,

Madame le Maire évoque que le Préfet doit expédier le projet par LRAR pour étude devant le conseil municipal. Elle indique que lorsque le document sera réceptionné, il sera divulgué aussitôt aux conseillers municipaux pour étude, réflexion afin de délibérer au prochain conseil. Le Conseil a 3 mois pour délibérer. Sans délibération, le projet de SDCI est réputé accepté par le conseil.

AVANCEMENT DES TRAVAUX

Marché couvert :

- le décapage des poutres et des piliers a été réalisé par Monsieur CHERARA Alli
- les volets roulants ont été commandés
- l'électricité est en cours de réalisation
- la canalisation électricité a été effectuée
- les travaux de maçonnerie vont débiter très prochainement
- Le boulodrome est en place à proximité du tennis
-

Salle des fêtes

- en attente devis pour cuisine et toilettes. Il est demandé à Daniel Guillemain de reprendre le dossier. Il a été décidé que la cuisine, les vestiaires seraient à réaliser.

Salle de réunion : su premier étage. En attente des devis de Monsieur JANNIN Pierre.

Accessibilité à Mobilité Réduite : suite aux entretiens avec France Telecom, la cabine peut être déplacée et sera conservée . L'information a été donnée à Frédéric GAUTHIER, maitre d'oeuvre pour continuer l'étude.

VOIRIE :

L'enveloppe prévue pour la réfection et l'amélioration est de 13582 € ; Nous sommes toujours en attente des devis de DDT.

FOSSES :

les travaux sont en cours

la lagune côté Ouest sera nettoyée

Maison VALLET : suite à plusieurs courriers sans réponse, il sera nécessaire de contrôler l'écoulement des eaux usées et des eaux pluviales. Le contrôle sera fait par Jean Guitaud et Fabrice Lacroix lors de temps pluvieux.

FLEURISSEMENT 2011 :

les fleurs ont été plantées

Un planning d'arrosage sera mis en place par Denis Couillerot

la commission se réunira le 1^{er} juin (paëlla, monument.....)

Le monument aux morts est en cours d'aménagement

les barrières et le banc seront installés vers le monument aux morts

L'association du « SOUVENIR FRANÇAIS » rénove les tombes des soldats « Mort pour la France » remerciements pour ce travail

Remerciements à Monsieur Jean GALLET et à Mr et Mme Michel PACAUT pour le don de fleurs et remerciements à la personne qui a fleuri l'église en extérieur.

QUESTIONS DIVERSES :

A la demande de Monsieur RIVIERE Dominique auprès de DRI, le panneau indiquant l'ECOMUSEE de la BRESSE BOURGUIGNONNE devra être réinstallé et, sera donc posé contre le mur du marché couvert.

ACCEPTTE la demande du CLUB DEUDEUCHE pour s'arrêter le 11 septembre 2011 sur la place de 9 h à 10 heures pour un départ rallye.

Suite à la demande de permis de construire pour construction de maisons, rue du 19 mars 1962, Madame le Maire et Monsieur JUVET société EURL PROGIM se sont rendus à la DDT à MACON pour ce dossier.

Un dossier de certificat d'urbanisme a été déposé pour le terrain rue des pommiers

Suite à l'achat de la nouvelle débroussailleuse, décide de vendre l'ancienne débroussailleuse par internet.

Est informé d'un courrier de Monsieur BRAULT demandant l'autorisation d'un branchement provisoire du mobil home. En attente du document demandé à Mr Brault.

Les personnes intéressées pour travailler le soir de la paella le 14 août peuvent s'inscrire en mairie. (travail en amont, préparation, service, rangement....etc.....)

Suite à la demande de Kiskers71 pour organiser une vente de pièces détachées de motos et, concentration de motos le 26 juin. Mme Le Maire doit leur demander de changer la date en raison des feux de la St Jean fixés le 25 juin. La place, le local ne seront pas opérationnels le 26 juin 2011.

Est informé qu'un appartement de l'ancienne gendarmerie est à louer

Cantine : après renseignements pris auprès du Conseil Général, la subvention leur sera versée lorsque le bureau fournira un budget prévisionnel (leur a été demandé à 2 reprises).

Mme Le Maire informe avoir évoqué le sujet lors de la réunion SIVOS dont elle est présidente.

Une réunion organisée avec ERDF aura lieu le 28 juin 2011 avec les maires du canton et les adjoints

Madame le maire informe le conseil qu'elle a demandé à une banque pour installer un distributeur de billets dans la commune

Suite à la demande du club de football pour changer la main courante au stade, une visite du district étant prévue, le conseil attend le rapport de visite avant de prendre toute décision.

L'atelier tricot- couture- broderie va démarrer le lundi 30 mai 2011 en mairie ; les personnes intéressées peuvent s'inscrire. A ce jour, environ 15 inscriptions.

Madame le Maire informe qu'un compte rendu à chaque Assemblée Départementale du conseil général est adressé à chaque maire du canton et mis sur le site de la commune. Ceci à titre d'information.

Suite au décès de Monsieur Georges Dalloz, doyen de la commune, la famille remercie la municipalité. Sincères condoléances à toute la famille.

Demande des habitants de la rue des pommiers pour l'entretien de la pelouse

Etudie la possibilité d'installation d'une ligne internet à la bibliothèque

Demande de remplacer Mme Chantal Coulon, secrétaire le samedi 21 mai 2011

Informe du montant de la quête effectuée pour la seconde fille née dernièrement de Fabrice Lacroix. Un cadeau sera offert.

Remerciements à Mme et Mr Yves RIVOIRE pour le « pot » et le gâteau offerts à l'occasion du mariage de leur fille en juin. Félicitations.